COMPTE-RENDU
DU COMITÉ DIRECTEUR
JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 - 19H30

Présents : **Angélito ZAMUDIO** (Président OMS/A.S.S.G. Basket) ; **Muriel LABRUX** (Trésorière OMS) ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS) ; **Jérôme PERRIN** (Maire-adjoint chargé des sports, de l'urbanisme et des travaux) ; **Joëlle BRUNET** (Les Attelage Blancois) ; **Jean-Pierre BAUDUSSEAU** (Tennis de Table Brenne Le Blanc) ; **Yannick CAIGNARD** (Volant Blancois) ; **Jean-Claude DECHATRE** (Boule Sportive Blancoise) ; **Didier INGREMEU** (Club de Modélisme Blancois) ; **Cyrille BAPTISTE** (Le Blanc Athlétisme/AS Lycée Pasteur) ; **Jérémy DESSENON** (Club d'Escalade Région Blancoise) ; **Joanna DECAUP** (AS Collège des Ménigouttes) ; **Audrey VIEIRA** (Association 42KM195) ; **Bruno CASAVECCHI** (Fitness Form) ; **Lucille VIGNAUD** (Tennis Club Blancois) ; **Marc DEVAUX** (Billard Club Blancois) ; **Samuel SAVARY** (Volley Ball Blancois) ; **Frédéric BARANGER** (Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie) ; **Mélanie BLANCHET** (Association Blancoise de Horse-Ball) ; **Christelle LEDOUX** (Club des Dauphins) ; **Alexandra RETAUD** (Club des Dauphins) ; **Bastien LAQUEMENT** (Club de Plongée) ; **Jacky FAURE** (Base de Plein Air) ; **Marie-Pierre CHABOT** (CARGAC) ; **Damien DE RUFFRAY** (Brenne Triathlon) ; **Christine DE RUFFRAY** (Brenne Triathlon) ; **Georges MARTINO** (Vélo Club Blancois) ; **Stéphanie RIBOTON** (Ecole Française de Parachutisme de Le Blanc) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque Blancoise) ; **Marc RODET** (Tir Sportf Blancois) ; **Gaëlle COROLLER** (Association Jeanne d'Arc) ; **Claude VIALLET** (Hand Ball Club) ; **Martine TISSIER** (La Nouvelle République) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Laura POUGET** (Secrétaire OMS).

Excusés : **Marine MAZEROUX** (Présidente de l'Association Jeanne d'Arc représentée par Gaëlle COROLLER) ; **Alain PERREARD** (Président de Brenne Savates) ; Christophe MINOT (Aïkido Dojo Le Blanc)

Absents : Lucien BOUTAUDON (Secrétaire OMS) ; Canoë-Kayak Club Le Blanc ; Cap et Handi ; Compagnie Le Blanc Archer ; Association Equestre l'Epineau ; AS Collège Ste Anne ; Golf des Rosiers ; Le Nénuphar ; Association Lycée Pasteur Au Galop ; Shotokan Le Blanc

I/ Appel des clubs

Muriel LABRUX, Trésorière de l'OMS, procède à l'appel des clubs.

Une minute de silence est respectée pour Didier MARTINAUD, Président de l'Association CARGAC et Vice-président de l'Association Club Modélisme Blancois, décédé le 10 octobre 2023.

Angélito ZAMUDIO remercie les membres du comité directeur pour leur présence ce soir.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 24 novembre 2021

Rappel : Les comptes-rendus (comité directeur et assemblée générale) sont publiés sur le site internet de l'OMS.

Contre : 0 ; Abstention : 1.

Le compte-rendu du comité directeur du 24 novembre 2021 est adopté.

III/ Saison Sportives 2022-2023

1- Commissions

a- Installations Sportives

Angélito ZAMUDIO est le responsable de la répartition des installations sportives municipales.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

- *Consigne de sécurité Gymnase du Lycée Pasteur :*

Il est expliqué que Mme AZEMA, proviseure du Lycée Pasteur, a informé l'OMS que le portail du Gymnase du Lycée Pasteur était souvent ouvert, notamment le 28/11/23 lors d'une utilisation de l'USB Football et le 02/12/23 lors d'une utilisation de l'Association Jeanne d'Arc. En raison du plan vigipirate, Mme AZEMA souhaite que le portail reste fermé. Les associations qui utilisent ce gymnase devront s'organiser pour respecter cette consigne, auquel cas, elles se verront priver de l'utilisation de celui-ci.

- *Stationnement Gymnase du Lycée Pasteur :*

Il est formellement interdit de stationner devant le portail du Gymnase du Lycée Pasteur, il s'agit d'un accès réservé aux pompiers.

- *Fuite d'eau Gymnase du Lycée Pasteur :*

Le Gymnase du Lycée Pasteur n'étant pas une installation sportive municipale, le seul pouvoir de l'OMS en cas de dégradation est de communiquer les photos et mails des dégradations causés par la fuite d'eau provenant du toit au Lycée Pasteur pour les tenir informés. L'OMS ne peut en aucun cas exiger quelconques réparations.

b- Subventions de fonctionnement

Sur le site de la mairie, il a été publié récemment un dossier à remplir ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir. Dans cette liste y était inclus « Une relevé d'identité bancaire de l'association, s'il a changé, portant une adresse correspondante à celle du n°SIRET. », celle-ci sera modifié pour « Un relevé d'identité bancaire valide de l'association. ».

Le courrier des subventions sera envoyé par les secrétaires de l'OMS.

Les dossiers seront à retourner pour le 15 janvier 2024 à l'OMS.

Toutes les associations adhérentes à l'OMS et qui ont pour habitude de déposer ce dossier à l'OMS doivent continuer ainsi.

c- Aide à la formation diplômante

- Rappel : La commission cette année aura lieu le 14 décembre 2023 à 18h30 dans la salle de réunion à côté des bureaux de l'OMS.

Il est également rappeler aux associations de ne pas hésitez de faire la demande d'un dossier d'Aide à la Formation Diplômante à l'OMS pour l'année 2024.

d- Remise des récompenses

La date de la prochaine Remise des Récompenses est le 28 juin 2024 à 18h00 au Gymnase Jean Moulin.

- 49 sportifs et bénévoles ont été récompensés le 10 février 2023.
- 119 sportifs et bénévoles ont été récompensés le 30 juin 2023.

Le changement de date de la Remise des Récompenses est une décision de l'OMS, puisqu'une majorité des associations sportives adhérentes à l'OMS fonctionnent en année sportive plutôt qu'en année civile.

2- Mini-Bus

Mise au vote de l'augmentation du prix au kilomètre du mini-bus de 0,12€ à **0,15€**

Contre : 0 ; Abstention : 1.

L'augmentation du prix au kilomètre pour le mini-bus est adoptée.

Le mini-bus doit être rendu dans un état acceptable de propreté. L'augmentation du prix au kilomètre pourra permettre à l'OMS de nettoyer occasionnellement le mini-bus. Bien que les associations doivent le nettoyer en cas de salissure lors de l'emprunt du mini-bus. Laura vérifiera également la propreté extérieure en plus de la propreté intérieure lors de la remise des clefs.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

Sera inclus dans la mise à jour de la convention de prêt d'un véhicule : « Le véhicule est remis propre extérieurement par chaque association, dans le cas contraire le nettoyage extérieur sera facturé à l'association. »

Il est rappelé, si une association souhaite bénéficier du mini-bus, le président doit avoir signé la convention de prêt d'un véhicule à l'OMS. Pour faire une demande de réservation, celle-ci peut être faite directement au bureau de l'OMS, par téléphone ou par mail. Si le mini-bus est disponible à la date souhaitée, alors le demandeur recevra une confirmation, avec toutes les informations nécessaires, 10 jours avant la date souhaitée. Si le mini-bus n'est pas disponible, certains critères permettent de départager les différentes associations pour définir qui pourra alors l'emprunter. Les conducteurs doivent disposer d'un permis de conduire d'au minimum trois ans et d'en transmettre la copie à l'OMS.

3- Communication

- *Le Blanc Sports n°55 :*

La Revue Le Blanc Sports n°55 a été diffusée à toutes les associations de façon numérique. Elle sera disponible à Leclerc, Super U et à l'accueil de la mairie dès vendredi 8 décembre 2023.

- *Le Blanc Sports Spécial Manifestations :*

La Revue Le Blanc Sports Spécial Manifestations est en cours de réalisation, souhait de diffusion avant le 22 décembre 2023, au plus tard début janvier 2024. Merci de transmettre le nécessaire à l'OMS pour le bien de la réalisation de cette revue.

4- Forum des Associations

a- Bilan Forum des Associations

10 associations ont donné une réponse pour le bilan du Forum des Associations : Associations sportives : Volant Blancois, Judo Club Blancois, Tir Sportif Blancois, CSLG Le Blanc, Le Blanc Athlétisme, Le Volley Ball Blancois, l'OMS ; Associations Culturelle, Caritatives et Diverses : Idées en Brenne, Carte Blanche et Centre Social Le Part'Ages.

- *Points à améliorer :*

La majorité des associations trouvent la bulle trop bruyante et que la chaleur à l'intérieur de la bulle est insupportable.

Suggestions des associations : Mieux définir les pôles par associations, Imprimer plus d'affiches du Forum, Réalisation de flyers, Envoyer un plan de la bulle aux associations en amont, Numéroter les tables des stands en fonction du plan, Faire une affiche avec les animations prévu dans la journée, Prévoir une personne pour guider les associations à trouver leur stand lors de l'installation, Changer l'emplacement du buffet et prévoir 1 ou 2 barnums, Prévoir un pôle pour stand en cas de pluie, Prévoir des horaires de passages pour chacun des groupes, Aménager des aires d'animations plus visibles au public, Prévoir mini terrains de jeux en cas de nécessité de repli s'il pleut.

- *Points positifs* :

La majorité des associations ont été satisfaites du Forum cette année.

Appréciations : Possibilité d'installer dès le vendredi 1er septembre, Ouverture à partir de 10h, Le café et l'accueil, apéro à midi très convivial, Les animations, Bonne organisation et dispositions des stands, montages/démontages efficaces, Volant Blancois très content de leur emplacement, Le coin buvette, Belle démonstration du club de Gym, Public heureux de participer à des ateliers.

Angélito ZAMUDIO explique qu'il n'est pas nécessaire de réaliser des fiches pour regrouper toutes les animations de la journée, il ajoute qu'il y avait suffisamment d'affiche du Forum qui ont été distribués et diffusés. Le plan de la bulle changera peut-être l'année prochaine. Il rappelle qu'il ne sera plus réalisable les prochaines fois de soulever les côtés amovibles de la bulle pour des raisons de sécurité, leur système sont trop vétustes.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

Suggestion : le représentant de l'Association Jeanne d'Arc, les affiches pourraient être diffusées de façon numérique à la Communauté de Commune qui les transmettrait aux établissements scolaires pour que chaque élève dispose d'une affiche.

Nelly relate ce qu'il se faisait les années précédentes, des flyers étaient imprimés puis distribués par l'OMS dans chaque établissement scolaire, pour se faire l'OMS contactait la Communauté de Commune pour avoir connaissance du nombre d'élèves par établissement, puis un paquet de flyers au nombre d'élèves par établissement était livré à chaque établissement scolaire.

Jérôme PERRIN prend la parole, deux comités d'organisation sont réalisés pour le Forum des Associations, il souhaite, lors de ces comités, y voir plus d'associations sportives.

b- Prochaine date du Forum des Associations

Jérôme PERRIN qui représente la municipalité, explique que la date a été fixée, en mairie, le Forum aura lieu le 7 septembre 2024, la municipalité, c'est arranger avec l'Association Brenne Triathlon pour qu'ils puissent décaler d'un weekend leur manifestation, soit le 14 et 15 septembre 2024, afin que le Forum puisse se dérouler le premier samedi du mois de septembre, ils ont gentiment accepté, il les remercie.

5- Flamme Olympique

Intervention de Muriel LABRUX et de Jérôme PERRIN : la réponse du DASEN à la Préfecture : aucune obligation ne sera soumise aux établissements scolaires, si un établissement scolaire souhaite que les élèves assistent aux animations sur le passage de la Flamme Olympique, avec l'accord d'un professeur pour les accompagnés sur place, ces sorties seront sous la responsabilité des établissements scolaires.

La prochaine date du comité de pilotage de la Flamme Olympique sera le 25 janvier 2024. Selon Jérôme PERRIN la vieille du passage de la Flamme Olympique, le matériel utile aux animations pourra être stocké dans la salle des fêtes de Le Blanc.

6- Avance sur Trésorerie

Il est rappelé que l'OMS peut apporter une aide aux clubs à l'achat de matériel ou de mini-bus par exemple. Une convention est faite ainsi qu'un échéancier de remboursement en fonction de ce que le club peut rembourser.

IV/ Questions Diverses

- *Bureau de l'OMS :*

Il est demandé aux Associations si quelqu'un souhaite intégrer le bureau de l'OMS, étant 4 membres dans ce bureau, il est difficile de représenter l'OMS à toutes les Assemblées Générales et autres manifestations.

Il est demandé ce que les Associations attendent de l'OMS. L'OMS représente les Associations qui lui sont adhérentes lors des différentes commissions soit les Installations Sportives, les Subventions de Fonctionnement, l'Aide à la Formation Diplômante, les Remises des Récompenses et qui fait également le lien avec la mairie.

Les Associations sont remerciées et sont invitées à y réfléchir.

- *Intervention du public :*

La parole est donnée à Jacky FAURE, Président de l'Association de Gestion de la Base de Plein Air, il demande à ce qu'une personne soit désignée, par l'OMS, pour intégrer le conseil d'administration de la Base de Plein Air, deux personnes représente l'OMS lors de ce conseil d'administration, or l'une de ses deux personnes ne veut plus en faire partie, elle doit donc être remplacée. Il ajoute qu'il s'agit d'une réunion par an.

Muriel LABRUX demande aux Associations présentent si quelqu'un souhaite intégrer le conseil d'administration de la Base de Plein Air.

Marc RODET se propose pour intégrer le conseil d'administration de la Base de Plein Air pour représenter, avec Philippe BOUCHERON, l'Office Municipal des Sports.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

Le Président du Club d'Escalade de la Région Blancoise, prend la parole et demande si l'instance OMS est obligatoire et que ce soit la Municipalité qui en est la gestion. Selon lui, il n'y a pas d'OMS dans toutes les communes. Il ajoute qu'il est difficile en tant que bénévole d'être opérationnel partout.

Angélito ZAMUDIO explique qu'il pourrait être mis en place un mandat de 3 ans pour les personnes qui souhaitent intégrer l'OMS. Les Personnes qui souhaitent intégrer l'OMS n'ont pas forcément besoin d'être des Présidents ou autres membres d'associations, l'offre est ouverture également à vos bénévoles et adhérents.

Le représentant de l'AS Collège des Ménigouttes, intervient et demande si une fiche de poste pourrait être communiqué pour rassurer les bénévoles et adhérents quant à cette proposition. Et aussi pour connaitre les compétences requises pour être membre de l'OMS.

Jérôme PERRIN explique que l'OMS est une association, les bénévoles ont les mêmes responsabilités que dans d'autres associations suivant leurs postes, à savoir Président, Trésorier ou Secrétaire. Il ajoute que si l'OMS devait être dissoute et que la municipalité devait avoir en charge toute cette gestion, alors cela pourrait devenir plus compliqué. Il explique que la majeure partie du travail de l'OMS est réalisée par ses secrétaires Nelly et Laura, la charge de travail des membres du bureau est moins élevée contrairement à ce que peuvent penser les Associations.

La parole est donnée au représentant du Volley Ball Blancois, il demande quel est le nombre de personnes que l'OMS souhaite faire intégrer dans son bureau.

L'OMS explique que Francis TREMBLAIS va dans quelques mois quitter son poste de membre à l'OMS, ils ne seront donc plus que 3 membres dont 1 personne qui continuellement absente, donc 3 personnes de plus, il serait idéal d'être minimum 5 membres dans le bureau de l'OMS.

Le représentant du Tir Sportif Blancois, prend la parole et soumet une idée, le bénévolat actuellement ne fonctionne plus, on ne peut pas imposer ou désigner des volontaires. En revanche, à partir du moment où une association a adhérée à l'OMS, elle touche des subventions, il serait donc normal de demander la présence d'une personne d'une association sportive pour qu'elle puisse assister, à la demi-journée ou sur tant de réunions, afin de représenter l'OMS. Et de la même manière que ceux qui ne sont pas venus au Comité Directeur, auront une sanction financière, pas forcément à hauteur de 30€, cette pénalité peut être calculée en fonction du montant de la subvention de l'association.

V/ Intervention de la Municipalité

Jérôme PERRIN, Maire-Adjoint chargé des sports et représentant de la Municipalité, prend la parole, les subventions de fonctionnement sont maintenues pour les clubs adhérents à l'OMS, la municipalité a décidé de repartir sur la même somme. La commune a alloué une subvention de fonctionnement de 2000€ pour l'OMS. Pour la Commission Aide à la Formation Diplômante, une demande a été faite par M. LOPATA pour savoir s'il était possible de bénéficier d'une subvention pour faire passer le BNSSA à des jeunes de plus de 17 ans du lycée pour effectuer la surveillance, en tant que maitre nageur, au projet baignade en bord de creuse, la commune a donc alloué une subvention exceptionnelle de 1000€ pour former deux jeunes blancois ou de la CDC au diplôme du BNSSA.

Il termine en invitant le public à venir soutenir les coureurs à la Course des 2 Viaducs ce dimanche 10 décembre 2023.

Le Président de l'OMS invite l'assemblée au pot de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h00, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'OMS,
Angélito ZAMUDIO.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC